

PROCÉDURE

PROCÉDURE D'URGENCE MÉDICALE		DATE : 29 septembre 2015 SECTION : Procédure NUMÉRO : PR302
DIRECTION RESPONSABLE : Direction des ressources humaines	ADOPTION : Comité de direction	MODIFICATIONS : CD 20 août 2003 CD 19 septembre 2006 CD 10 décembre 2008 CD 29 septembre 2015
DESTINATAIRES : Toute la communauté collégiale Sécurité		

1. PRÉAMBULE

La *Procédure d'urgence médicale* s'inscrit dans le cadre du *Programme en santé et sécurité du travail* et a pour objectif d'établir la démarche pour le personnel qui aura à intervenir lors d'une situation d'urgence médicale.

2. OBJECTIF

La présente procédure a pour but de clarifier les étapes à suivre lors d'une situation urgente telle que : une blessure, un malaise ou une intervention auprès d'une étudiante ou d'un étudiant en situation de perturbation émotive.

3. MODALITÉS D'APPLICATION

La *Procédure d'urgence médicale* s'adresse à toute la communauté collégiale du Cégep de Saint-Laurent.

4. ÉTAPES LORS D'UNE SITUATION URGENTE AU COLLÈGE

4.1 MALAISE OU BLESSURE MINEURE

1. La personne responsable de l'activité en cours dirigera la personne blessée ou souffrant d'un malaise vers un employé secouriste qui utilisera, au besoin, sa trousse de premiers soins prévue à ces fins. Il peut vérifier avec la secrétaire du service d'animation (poste 7383) si l'infirmière est présente pour recevoir la personne souffrante.

2. Si l'infirmière n'est pas présente, il peut contacter l'agent de sécurité (au poste 7286), qui au besoin, enverra la personne en taxi vers une clinique pour obtenir des soins médicaux. Vous trouverez les billets de taxi auprès des services aux étudiants (B-111), au bureau de l'agent de sécurité (A-52) ainsi qu'au bureau de l'agent de sécurité à l'entrée du pavillon E.
3. En cas de doute sur la gravité de la blessure ou du malaise, contacter le service d'urgence 911 et en aviser les agents de sécurité au poste : 5555.

4.2 BLESSURE OU D'UN MALAISE MAJEUR

1. Lorsque vous êtes témoin d'un incident qui nécessite une intervention d'urgence, vous devez signaler le problème au service de la sécurité, poste **5555**.¹
2. Si requis ou en cas de doute, appelez immédiatement le service 911 et aviser la sécurité.
3. L'agent de sécurité avertira la secrétaire du service d'animation (poste 7383) qui informera l'infirmière si elle est présente au collège, et l'agent de sécurité se dirigera vers le lieu de l'incident.
4. Demeurez avec la victime jusqu'à l'arrivée de l'agent de sécurité ou jusqu'à l'intervention d'un secouriste ou de l'infirmière.
5. Ne pas déplacer la victime, sauf si sa vie est en danger. S'assurer de ne pas se mettre soi-même en situation de danger.
6. L'agent de sécurité doit répondre à l'appel de façon prioritaire et apporter sa trousse d'urgence. Il doit s'assurer que le 911 a été avisé et doit intervenir jusqu'à l'arrivée de l'infirmière ou des ambulanciers. Il se doit d'assister l'infirmière à son arrivée.

4.3 INTERVENTION DE CRISE OU PERTURBATION ÉMOTIVE D'UNE ÉTUDIANTE OU D'UN ÉTUDIANT

Un *Guide d'intervention du personnel auprès d'un étudiant avec des difficultés émotives* est disponible à la Direction des services aux étudiants (local B-111). Ce guide s'adresse à tous les membres du personnel qui travaillent avec la communauté étudiante.

a) Durant votre contact avec l'étudiant :

- Prendre, le plus rapidement, les coordonnées de l'étudiant (nom, adresse, numéro de téléphone, carte étudiante).
- Si un étudiant se présente à votre bureau dans un état perturbé ou qu'il manifeste des idées suicidaires, vous devez soutenir la demande d'aide et en informer le technicien en travail social le plus rapidement possible compte tenu de l'urgence en lui donnant les informations sur la situation. (Boîte vocale poste : 8430 ou au local B-53).

¹ Pour urgence seulement.
Pour parler à l'agent de sécurité du Collège, poste 7286.

b) En l'absence ou en la non-disponibilité du technicien en travail social :

Si l'étudiant est agressif :

- Avisez la sécurité (**poste 5555**);
- Annie Cusson, technicienne en travail social (7259)
- Pierre Dresdell, conseiller en services adaptés (poste 8054)
- Martine Turcotte, infirmière (7258);
- Si la situation est hors contrôle, aviser immédiatement le 911 ainsi que la sécurité (poste 5555).

Si l'étudiant est perturbé, contactez :

- Annie Cusson, technicienne en travail social (poste 7259)
- Pierre Dresdell, conseiller en services adaptés (poste 8054);
- L'infirmière, local B-36 (poste 7258) ou le secrétariat du service d'animation (poste 7383);
- Le personnel du Collège :
 - Le personnel en contact direct avec les étudiants (Service aux étudiants) — cheminement scolaire, formation continue);
 - Tout autre personnel du Collège.

Si l'étudiant a des idées suicidaires :

- Vérifier s'il y a planification; comment, où, quand?
- Communiquez avec l'une des ressources indiquées dans le tableau joint en annexe pour obtenir du support.

c) Démarche à suivre pour une consultation au CSSS

1. La secrétaire du service téléphone au CSSS avant d'envoyer l'étudiant, seul ou accompagné (mais de préférence accompagné). Elle s'identifie auprès du CSSS venant du cégep de Saint-Laurent et donne le nom de l'étudiant. Elle demande que l'étudiant soit reçu à l'accueil psychosocial le plus rapidement possible. Le CSSS pourra, suite à une première intervention, orienter l'étudiant dans son CSSS (selon le code postal de son domicile) pour d'autres interventions.
2. Le trajet doit nécessairement se faire **en taxi** (pas de voiture personnelle); des billets de taxi sont disponibles aux services aux étudiants, local B-111 ou auprès de la sécurité, local A-52 ou encore vous serez remboursé à votre retour par la DSAE (local B-111).
3. Si l'utilisation d'une ambulance s'avère nécessaire, aviser rapidement l'agent de sécurité en lui donnant le nom de l'étudiant et le local. Le Collège assumera les frais (région de Montréal, Laval, Rive-Sud) sur recommandation d'un personnel du Collège, de l'agent de sécurité ou du CSSS. Réf. : services aux étudiants.

d) Suivi de la situation

La situation doit être rapportée à un intervenant du Collège qui assurera un suivi auprès de l'étudiant, soit :

- Paul Payette, technicien en travail social (poste 8430);
- Martine Turcotte, infirmière (poste 7258);
- Annie Cusson, technicienne en travail social (poste 8054).

5. ÉTAPES LORS D'UNE SITUATION URGENTE AU NORDELEC

BLESSURE, MALAISE OU INTERVENTION

Pour toute urgence, le personnel ou l'étudiant doit aviser la réception de toute urgence, et communiquer avec la sécurité au (514) 939-1005.

6. ANNEXE

- Annexe I : Tableau des intervenants et ressources
- Annexe II : Secouristes en milieu de travail
- Annexe III : Trousses de premiers soins

7. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente procédure entre en vigueur le jour de son adoption.

TABLEAU DES INTERVENANTS ET RESSOURCES

CÉGEP

Intervenants / ressources à l'interne	Heures/jours	Endroit	Téléphone
Sécurité	24 / 24 h 7 / 7 jours	Cégep	Poste 7286
Annie Cusson, Technicienne en travail social	Lundi au vendredi	B-53	Poste 7259
Paul Payette, Technicien en travail social	Lundi au vendredi	B-53	Poste 8430
Pierre Dresdell, Conseiller en services adaptés	Lundi au vendredi	B-53	Poste 8054
Martine Turcotte, infirmière	Lundi au vendredi	B-36	Poste 7258

Intervenants / ressources à l'externe	Heures/jours	Endroit	Téléphone
Suicide Action-Montréal	24 / 24 h 7 / 7 jours	Montréal	514-723-4000
Urgence psychosociale Justice	24 / 24 h 7 / 7 jours	Intervenants qui se déplacent au Collège	514-527-9565 poste 3630 Cell. : 514-773-3113
CSSS Bordeaux-Cartierville	Lundi au vendredi : 8 h à 20 h Samedi et dimanche 8 h à 16 h En tout temps : Fermé de 12 h à 13 h	1055 avenue Ste-Croix Saint-Laurent	Réception du CSSS 514-748-6381 poste 73702 Tél. intervenante sociale : 514-748-6400 poste 73466 ou 73467 (informer de la situation sur la boîte vocale).

NORDELEC

Intervenants / ressources à l'interne	Heures/jours	Endroit	Téléphone
Sécurité	24 / 24 h 7 / 7 jours	Nordelec	514 939-1005

*** Si vous référez à l'extérieur, utilisez des billets de taxi. Ne pas utiliser de voiture personnelle.

TABLEAU DES SECOURISTES EN MILIEU DE TRAVAIL

SECOURISTES

LOCAL	NOM	SERVICE	POSTE TÉLÉPHONIQUE
A-51	Agents de sécurité	Sécurité	7286
A-135	André Grenier	Organisation scolaire	7274
A-487	Laurent Pignat	Assainissement	7334
A-145	Carine Brassard	Orientation/consultation	7318
A-487	Annie Pronovost	Assainissement	7334
B-135-F	Cécile Hernu	Direction de la formation continue	7386
B-21	Gerhard Papp	Ressources matérielles	7214
B-53-A	Pierre Dresdell	Service aux étudiants	8054
B-130	Isabelle Martineau	Formation continue	4101
B-06	Nicholas Dugal	Ressources humaines	7264
BS-060-D	Maciek Krolczyk	Ressources matérielles	7360
C-184	André Gauthier	Électronique	7247
C-321	Mathieu Blanchette	Électronique	7246
C-208	Maria-Christina Ramirez Larravide	Chimie	7245
CS-050	Maria Tatiana Barsan	Mécanique	7236
D-070	Mario Thibeault	Ressources matérielles	7233
DS-015	Marie-Élise Lapointe	Art dramatique	7187
E-123	Philippe Lévesque	Musique	7410
E-223	Mélissa Henri	Sciences humaines	8648
E-064	Jean-François Doré	Musique	7535
E-282	Renée Lavergne	Musique	514-913-6233
F-106	Jean-Philippe Bourdon	Bibliothèque	7211

Dans l'impossibilité de joindre un secouriste, veuillez communiquer avec la Sécurité du Collège, au poste 5555. En cas d'urgence, si vous jugez que la situation l'exige, composer le 911 et ensuite contacter la Sécurité.

TABLEAU DES TROUSSES DE PREMIERS SOINS

DÉPARTEMENT OU SERVICE	LOCAL	NOMBRE	RESPONSABLE
PAVILLON A			
Assainissement	A-487	1	Annie Pronovost
Arts visuels	AS-58	2	Richard Gaudreau
Sécurité	A-51	1	Gérald Chabot
Café étudiant	AS-002 (Grande Salle)	1	
Registrariat	A-135	1	André Grenier
SOC (secrétariat)	A-112	1	Carine Brassard
Architecture	A-253	2	Alexandra Delisle
Ressources technologiques	A-171	1	Mathieu Lord
Librairie	A-069	1	
PAVILLON B			
Service de santé (trousse mobile)	B-32	1	Infirmière
Philosophie	B-263	1	Catherine Guindon
Cinéma	B-243	1	Olivier Denis
Français	B-157	1	René La Fleur
Courrier (reprographie)	BS-40	1	Maria Barbath
Animation à la vie spirituelle	B-51	1	Michel Rondeau
Magasin	BS-30	1	Jaroslav Krolczyk
Électriciens	BS-43	1	Yves Guillemette
Manœuvres (soir et nuit)	BS-60	1	Luc Valade
Loisirs	B-286	1	Louis Beaudoin
PAVILLON C			
Biologie	C-209/C-111	3	Denis Lachance
Langues	C-173	1	Corinna Antipas
Chimie	C-207	2	Maria-Christina Ramirez-Larravide
Génie mécanique	CS-50/CS-41 / CS-46/CS-71	4	Tatiana Barsan
Électronique	C-365	2	Bernard Tremblay
Physique (labo)	C-11	1	Paul Antaki
PAVILLON D			
Centre sportif	D-58	2	Mathieu Duguay
Art dramatique	D-50/ DS-15/DS-64	3	Marie-Élise Lapointe
Danse	D-54A/D-54B/DS-22	3	Mélanie Martin
Menuiserie	D-90	1	Mario Thibeault
Laboratoire théâtre	D-50	1	Mathieu Duguay
Plombier et ventilation	D-70	1	Mario Thibeault
PAVILLON E			
Musique	E-256	1	Alexandre Côté
Café étudiant	E-20	1	
PAVILLON F			
Bibliothèque	F-003	1	Jean-Philippe Bourdon
PAVILLON H			
Centre de technologie de l'eau	H 201	1	Wassila Smaili
ARÉNA			
Aréna Ronald-Caron	G-001	1	Mathieu Duguay
CENTRE VAUDREUIL			
Assainissement Vaudreuil	A-487	2	Laurent Pignat
NORDELEC			
Formation continue	Réception	1	Iman Yehia
SALLE ÉMILE-LEGAULT			
	E-009 / ELS-034	2	Fabien Lachance